

COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉVOLUTION DE LA FORMATION

Certifications, RNCP, RS, Blocs de compétences

INTERVENANTE

Françoise Amat • Présidente de la Commission Certification Professionnelle de France compétences

Objectifs

La loi du 5 septembre 2018 "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" refonde le système de construction de l'ensemble des certifications professionnelles pour servir son ambition de "Construire une société de compétences". Les objectifs visés par la loi sont de réguler le système français de la certification professionnelle et d'y apporter de la lisibilité.

Ainsi, la Commission de la certification professionnelle (CCP) de France compétences remplace la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) et gère le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le Répertoire spécifique (RS).

Parmi les autres nouveautés instaurées par la loi, les conditions d'enregistrement des certifications professionnelles à l'un de ces deux répertoires ont évolué et constituent la première étape de la démarche de modernisation et de refonte du système de la certification français.

Cette demi-journée propose un cadrage sur les évolutions induites par la loi sur les certifications professionnelles et les démarches d'enregistrement aux répertoires.

PUBLIC

Organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences, y compris les CFA, les acteurs du CEP, de la VAE, les OPCO, les branches professionnelles

CONTENU-DÉROULEMENT

- Les nouveaux enjeux de la certification et la nouvelle Commission de la certification
- Le cadre juridique et les critères d'enregistrement
- Premier bilan de la Commission et points sur les notes produites par la Commission

Université Droit – amphithéâtre Guitton
4 Bd Gabriel - 21000 Dijon

mercredi 27 novembre 2019 • 14 h • 17 h

Je m'inscris

INFOS PRATIQUES

Depuis la gare, Tram T1 Quetigny Centre, arrêt Erasme puis 2 mn à pied.

Plan

CONTACT

Christine Bazin • Chargée de professionnalisation • cbazin@emfor-bfc.org • 03 80 54 14 19

Inscription au plus tard le 22 novembre 2019 session à Dijon